Les connaître

Nom scientifiques :
Fallopia japonica (renouée du Japon)
Fallopia sachalinensis (renouée sakhaline)

Famille :
Polygonacées

Statut exotique des espèces :
Originaire d'Asie du Nord et de l'Est. Introduite en 1939 en France comme plante ornementale, fourragère et fixatrice de dunes.

Description :
Plante herbacée pérenne. Parties souterraines de la plante (rhizomes) au repos pendant l'hiver.
Tiges segmentées, 3 m de haut, 2 cm de diamètre, creuses et cassantes. Vertes piquetées de rouge. Noeuds pleins.
Feuilles vertes alternes. Développement du feuillage précoce, développement maximum atteint au mois de juin.
Inflorescence : fleurs blanches ou jaunes groupées au sommet des tiges**.** Floraison en juin/juillet/août**.**
Fruits akènes à trois ailes blancs puis rougeâtres. Fructification en août/septembre.
Système racinaire bien développé et profond (2 à 3 m).

Reproduction :
Mauvaise reproduction sexuée en France causée par un déficit de pieds mâles.
Deux systèmes de reproduction végétative : bouturage spontané de fragments de tiges et formation de rhizomes facilement entraînés à l'aval.
Hybridation des deux espèces entre elles. Hybrides plus performants.
Biomasse : 6-12 t/ha pour la partie aérienne, 16 t/ha pour la partie souterraine.

Habitat :
sols acides (pH 4), humides, aérés (drainants) et riches. Optimum : 1 à 2 m au-dessus du niveau d'eau. Plaine alluviale, bords de cours d'eau. Espèce sensible à l'asphyxie racinaire.
Besoin d'un ensoleillement important.
Forme des fourrés denses et impénétrables.

Les différencier

à gauche feuille de renouée du Japon, à droite feuille de renouée sakhaline

Couleur des fleurs :
- *F. japonica* : blanches
- *F. sachalinensis* : jaunes

Feuilles :
- *F. japonica* : 6-10 cm de large / base de la feuille droite tronquée
- *F. sachalinensis* : 15-20 cm de large / forme de coeur

Fruits :
- *F. japonica* : 2-4 mm
- *F. sachalinensis* : 4-5 mm

Contact SMEGA :

ZI de Grâces -11 route de Kerbost
22200 GRÂCES

Tél : 02 96 58 29 70 - Fax : 02 96 35 40 45
e-mail : accueil@smega.fr

Site internet : www.smega.fr

En partenariat avec :

SMEGA Territoires & Environnements
Liberté • Égalité • Fraternité République Française – Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables
agence de l'eau Loire-Bretagne
Région Bretagne
Conseil Général Côtes d'Armor

Conception : SMEGA

Renouée du Japon

l'invasion a commencé

SMEGA Territoires & Environnements

Renouée du Japon, l'invasion a commencé

Impacts

Les renouées possèdent de nombreux atouts face à la concurrence des autres espèces végétales :

- Les réserves importantes contenues dans les rhizomes permettent un développement rapide de la plante dès le début du printemps,
- La densité du feuillage induit un ombrage important au niveau du sol,
- Elles libèrent des substances toxiques dans le sol,
- Leur système racinaire très étendu leur permet de traverser des obstacles comme des routes par exemple,
- Le grand nombre de bourgeons présents sur les rhizomes permet une dispersion massive.

Toutes ces particularités rendent les renouées redoutables et induisent de lourdes conséquences sur les milieux qu'elles occupent :

- Disparition des autres espèces végétales à proximité, provoquant la disparition des habitats naturels pour la faune locale,
- Accentuation des phénomènes d'érosion des berges à nue durant l'hiver, lorsque les bosquets de renouées occupent les bords de cours d'eau,
- Uniformisation des paysages et perturbation des usages.

La lutte chimique est à proscrire en bordure de réseau hydrographique (arrêté préfectoral du 1er février 2008).
Ailleurs elle pourra être envisagée en complément de la fauche. Elle devra être réalisée en septembre (sève descendante) suivant les doses prescrites et indications des fabricants.
Toutefois, compte-tenu des risques encore mal connus pour notre environnement et notre santé, il conviendra de l'utiliser avec modération.

Un seul fragment de tige ou de rhizome permet à la plante de coloniser un site

Méthodes de lutte

Il n'existe que très peu de méthodes de lutte contre cette envahissante. Une fois implantée sur un site, son éradication est très difficile, voire impossible, et seul un contrôle de son expansion est envisageable. La méthode la plus efficace reste donc la prévention.

Secteurs non colonisés

Surveillance
Il convient de repérer les jeunes pousses dés que possible. Une bonne connaissance de la plante est donc indispensable.

Vigilance
Il convient d'éviter le colportage de la plante. La plus grande vigilance est à apporter lors des travaux de terrassements notamment. Un diagnostic préalable des sites est donc vivement conseillé.

Occupation du terrain
La renouée colonise en priorité les zones mises à nu et les milieux perturbés (friches, zones de remblais…). Pour la concurrencer, il faudra choisir des espèces locales adaptées au sol, denses et vigoureuses (ex : saules, aulnes...).

Secteurs colonisés sur de petites surfaces

Arrachage
Le rhizome de la plante se développe rapidement, il est donc primordial d'intervenir le plus tôt possible, sur les jeunes pousses, plus faciles à arracher. Il faudra dans ce cas procéder à l'arrachage en avril-mai. Pour ce faire, veillez à tirer doucement sur les plantules pour ne pas laisser un seul morceau en terre. Il conviendra de répéter l'opération plusieurs fois dans l'année

Fauchage
Afin de limiter l'expansion de la renouée, on pourra faucher **au moins quatre fois par an**. Il sera alors impératif d'éliminer les rémanents de préférence par brûlage. Le pâturage est semble-t-il possible en début de végétation.

Lors de ces opérations en bordure de rivières, la plus grande vigilance devra être apportée afin d'éviter toute dérive de déchets de coupe.

Secteurs colonisés sur de grandes surfaces

Evaluer les enjeux et les impacts
Lorsque la renouée s'est développée en grands massifs, les méthodes d'éradication peuvent devenir lourdes et coûteuses. Il conviendra alors d'établir un état des lieux détaillé indiquant la sensibilité du milieu et les risques de propagation, afin d'ajuster les actions à mettre en œuvre.

Surveiller et limiter l'expansion
Dans tous les cas, les grands massifs devront être surveillés pour évaluer leur croissance. A ce stade toute élimination sera devenue impossible.
L'enjeu principal sera de limiter l'expansion des massifs par la fauche et l'arrachage des plants en périphéries de massifs.

SMEGA
Territoires & Environnements